HONORAIRES - TARIFS

Vence le, 01/03/2024

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX :
15% HT soit 18% TTC du loyer triennal hors taxes à la charge du preneur.
Honoraires de rédaction de bail : 500 € HT soit 6000 € TTC à la charge exclusive de preneur.

LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNELS :
16% HT soit 19.2% TTC du loyer annuel hors taxes.
Honoraires de rédaction de bail : 500 € HT soit 600 € TTC à la charge exclusive du preneur.

LOCATION A USAGE D'HABITATION :
A la charge du locataire :
- Prestations visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : 10 € TTC / m2 de la surface habitable du logement.
- Prestations de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC / m2 de la surface habitable du logement. Le montant des honoraires payés par le locataire ne peut excéder celui qui est payé par le bailleur.

HONORAIRES ADMINISTRATION DE BIENS :
6.67% HT soit 8% TTC sur les encaissements.
Prestations honoraires (suivi procédure, expertises, suivi travaux etc...) 66.67 € HT / Heure soit 80 € TTC / Heure

GARANTIE LOYERS IMPAYES ET DETERIORATIONS IMMOBILIERES :
2.2% TTC sur le quittancement trimestriel (loyer + charges)

HONORAIRES TRANSACTIONS
Jusqu'à 100 000€
7,5% ht soit 9% TTC avec un minimum de 6000 euros TTC
de 101 000€ à 300 000€
6% HT soit 7,2% TTC du prix de vente
de 301 000€ à 899 000€
5% HT soit 6% TTC du prix de vente
et plus de 900 000€
4,16% HT soit 5% TTC du prix de vente

VENTE TERRAIN / LOCAUX/MÛRS :
Terrain : 10% HT soit 12 % TTC du prix de vente Locaux/murs : 10% HT soit 12% TTC

VENTE PARKING GARAGE CAVE
Forfait de 4.000 €

MULTI-EXPERTISES - ESTIMATIONS :
150 € HT soit 180 € TTC (offerte dans le cadre de la commercialisation du bien concerné)

SAS B.A IMMOBILIER

135 avenue Émile Hugues, le président II, 06140 Vence

Carte Pro : CPI 06052023000000202 CCI de Nice
Garantie Financière pour Syndic 110 000 € - Gestion 110 000 € - Transaction : 110 000 €
Siret : 98194789800012 RCS de Grasse

Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendantes